
**Avis d'assemblée publique de consultation
aux personnes et organismes désirant
s'exprimer sur le projet de règlement #610-
002-2022-01 révisant le règlement sur les
dérogations mineures**

Avis public est par la présente donné par la soussignée, directrice générale de la municipalité de St-Édouard-de-Lotbinière,

1. Que Conformément aux articles 125 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 6 juin 2022, le conseil de la Municipalité de Saint-Édouard-de-Lotbinière a adopté par résolution le premier projet de règlement numéro #610-002-2022-01 «*règlement sur les dérogations*».
2. Qu' une assemblée publique de consultation aura lieu le 4 juillet 2022, à compter de 19h30 heures, à la salle municipale située au 2590, rue Principale, à Saint-Édouard-de-Lotbinière. Ce règlement a pour objet de remplacer le règlement sur les dérogations mineures et à introduire les nouvelles dispositions prévues par la loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1). Au cours de cette assemblée publique, Mme la Maire expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Ce projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité (2485 Rte Principale, à Saint-Édouard-de-Lotbinière), aux heures régulières d'ouverture.
4. Ce projet de règlement vise l'ensemble du territoire de Saint-Édouard-de-Lotbinière.
5. Aucune disposition de ce projet de règlement ne sera susceptible d'approbation référendaire.

DONNÉ À SAINT-ÉDOUARD-DE-LOTBINIÈRE, LE 13 JUIN 2022

Marie-Josée Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marie-Josée Lévesque , directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de St-Édouard-de-Lotbinière certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public concernant le règlement #610-0020-2022-01 concernant les dérogations mineures en affichant une copie à chacun des endroits suivants, à savoir : le bureau municipal, la salle paroissiale, ainsi que sur le site Facebook et le site web de la municipalité.

Marie-Josée Lévesque, Dir.gen. /Sec.-très.

Pour toute information, communiquez au 418-796-2971 poste 301